



Procès-verbal de la 1<sup>ière</sup> **assemblée régulière** 2006-2007 des membres du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais tenue, le lundi, 24 avril 2006, à 10 h 30, à la salle Louis Joseph Papineau de l'Hôtel Royal William au 676 rue Notre-Dame à Montebello.

---

## **PRÉSENCES**

Monsieur Marc Carrière, président et préfet de la MRC des-Collines-de-l'Outaouais  
Madame Paulette Lalande, vice-présidente et préfet de la MRC Papineau  
Monsieur Aurèle Desjardins, trésorier et conseiller à la ville de Gatineau  
Monsieur Michel Allard, président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais  
Monsieur Marc Bureau, maire de la ville de Gatineau  
Monsieur Robert Bussière, maire de la municipalité de La Pêche  
Monsieur Denis Côté, président de l'IQAFF, représentant du secteur de la science  
Monsieur Denis Dubé, vice-recteur à l'UQO, représentant du secteur de l'éducation supérieure  
Madame Christine Émond-Lapointe, Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais, représentante du secteur éducation primaire-secondaire  
Madame Jocelyne Houle, conseillère à la ville de Gatineau  
Monsieur Michael McCrank, préfet de la MRC du Pontiac  
Monsieur Jean Perras, maire de la municipalité de Chelsea  
Madame Louise Poirier, conseillère à la ville de Gatineau  
Monsieur Pierre Rondeau, préfet de la MRC Vallée-de-la-Gatineau  
Monsieur Normand Vachon, maire de la municipalité de Mayo  
Madame Lise Waters, présidente de l'URLSO, représentante du secteur de la culture et des loisirs  
Monsieur Jean Hébert, directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais

## **ABSENCES**

Monsieur Robert Coulombe, maire de la ville de Maniwaki  
Monsieur Raymond Durocher, maire de la municipalité de Fort-Coulonge  
Monsieur Steve Harris, maire de la municipalité de Cantley  
Monsieur Armand Renaud, maire de la municipalité de L'Ange-Gardien

## **AUTRES PRÉSENCES**

Monsieur Pierre Ricard, directeur régional du ministère des Affaires municipales et des Régions  
Madame Judith Boivin, responsable régionale du Conseil du Statut de la femme  
Madame Cécile Chrétien de l'Office des personnes handicapées du Québec  
Monsieur Marc Dubreuil, directeur régional du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Monsieur Jean Fink, directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Faune  
Monsieur Martin Gingras, directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt  
Monsieur Jeffrey MacHan, directeur régional du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation  
Monsieur Marc Michaud, conseiller au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt  
Madame Diane Bernard de la Coalition action sociale de la Petite-Nation  
Monsieur Marc Boily, directeur de Développement Économique Canada  
Monsieur Patrick Carrier, conseiller à la municipalité de St-Sixte  
Monsieur Pierre Cyr, conseiller à Développement Économique Canada  
Madame Kathie Deschambault, coordonnatrice de Place aux Jeunes de Papineau

Monsieur François Grenier, directeur général de l'URSLO  
Monsieur Gilles Hébert, directeur général de la Corporation des transports adaptés et collectifs de Papineau  
Monsieur Louis-Philippe Hurtubise, directeur général d'Action Forêt Outaouais  
Madame Stéphanie Lalande, directrice générale d'AGIR  
Monsieur Jean Lalonde, directeur général de Vallée Jeunesse  
Madame Francine St-Jean, directrice générale du Carrefour Jeunesse Emploi de Papineau  
Monsieur Yves Soucy, journaliste au journal Le Droit  
Monsieur Pierre Boucher, agent de communication et de développement de la CRÉO  
Madame Suzanne Chicoine, agente de développement de la CRÉO  
Madame Anne-Marie Decelles, coordonnatrice adjointe de la Table Jeunesse Outaouais  
Monsieur Daniel Fortin, agent de développement de la CRÉO  
Madame Francine Lamarche, secrétaire de direction de la CRÉO  
Madame Roxanne Lauzon, agente de développement de la CRÉO  
Madame Anne-Marie Trudel, agente de développement de la CRÉO

## 1.- **OUVERTURE**

Ayant constaté le quorum, le président, Monsieur Marc Carrière ouvre la séance à 10h45.

## 2.- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **CA-06-07-01**

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par  
Madame Lise Waters

propose l'adoption de l'ordre du jour en y ajoutant un point 5e Évaluation du directeur général (décision), un point 13a Projet de résolution – Moratoire sur l'installation d'un système de traitement tertiaire avec un rejet dans l'environnement (décision), un point 13b Acériculture (information) et en inversant le point 12 et 13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 1.- Ouverture du Conseil d'administration
- 2.- Adoption de l'ordre du jour (décision)
- 3.- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 mars 2006 (décision)
- 4.- Élection – postes : présidence, vice-présidence, trésorier (décision)
- 5.- Rapport du président :
  - a) Activités (information)
  - b) Session de travail des membres du conseil d'administration le 29 mai 2006 (information)
  - c) Dépôt de l'entente signée concernant la mise en œuvre du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (information)
  - d) Dépôt de l'entente signée concernant la mise en œuvre du Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier (information)
  - \* e) Évaluation du directeur général (décision)

- 6.- Rapport du directeur général :
- a) Activités (information)
  - b) Adoption de l'évolution des dépenses au 28 février 2006 (décision)
  - c) 1 Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2005-2006 (information)  
2 Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2006-2007 (information)
  - d) Adoption de l'évolution des dépenses de la Table Jeunesse Outaouais au 28 février 2006 et tableau des projets FRIJ et AJS (décision)
  - e) Revue de presse (information)
  - f) Modernisation des installations sportives et récréatives (décision)
- 7.- Dépôt du Bilan final de l'entente cadre 2000-2005 (dépôt pour information)
- 8.- Plan quinquennal :
- a) Cadre stratégique préliminaire et calendrier des consultations territoriales (dépôt pour information)
- 9.- Projet de plan de communication de visibilité et formation d'un comité de travail (décision)
- 10.- Commissions régionales – rapport d'activités :
- a) Développement social et Santé, Monsieur Pierre Rondeau  
- Recommandations des membres de la commission (information)
  - b) Culture et Loisir, Madame Lise Waters
  - c) Éducation, Recherche et Science, Madame Paulette Lalande  
- Lettres adressées au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (information)
  - d) Développement économique, Tourisme et Emploi, Monsieur Aurèle Desjardins  
- Modification de la composition de la commission (décision)
  - e) Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Denis Côté  
- Recommandation des membres de la commission (décision)
  - f) Commission forestière régionale, Monsieur Marc Carrière  
- Processus de sélection du directeur de la commission (information verbale)
  - f) Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Benoit Gauthier, coordonnateur de la Table
    - 1 Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 (information)
    - 2 Actes du Forum Jeunesse 2005 (information)
- 11.- Fonds de développement régional (FDR)
- Projets :
- a) Musiqu'en Nous – édition 2006 (décision)
  - b) Groupe régions Q-WEB (décision)
  - c) Produits de la forêt – Plan régional d'action 2006-2010 (décision)
  - d) Vallée Jeunesse – Volet « persévérance scolaire » (décision)

Entente spécifique :

- a) Programme d'aide à la jeune relève amateur en loisir culturel dans l'Outaouais (décision)

12.- Varia :

- \* a) Projet de résolution – Moratoire sur l'installation d'un système de traitement tertiaire avec un rejet dans l'environnement (décision)
- \* b) Acériculture (information)

13.- Présentation du projet Des Romains... chez les Gaulois de la MRC Papineau, Mesdames Francine St-Jean, directrice générale de Carrefour Jeunesse Emploi de Papineau et Kathie Deschambault, coordonnatrice de Place aux Jeunes de Papineau

14.- Période de questions

15.- Levée de l'assemblée.

**3.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 13 MARS 2006**

Les membres du Conseil d'administration discutent du contenu du procès-verbal de leur rencontre du 13 mars 2006.

**CA-06-07-02**

Monsieur Normand Vachon appuyé par  
Monsieur Jean Perras

propose l'adoption du procès-verbal du Conseil d'administration du 13 mars 2006 en y apportant les corrections demandées lors du huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4.- ÉLECTION – POSTES : PRÉSIDENTE, VICE-PRÉSIDENTE, TRÉSORIER**

Monsieur Marc Carrière informe les membres que selon les dispositions du *Règlement de régie interne* de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, les membres du conseil d'administration élisent parmi eux les officiers et que les mandats de la présidence, de la vice-présidence et du trésorier se terminent en avril 2006.

ATTENDU que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais doit procéder à l'élection des officiers du conseil d'administration;

ATTENDU la nécessité de nommer un président d'élection et un scrutateur aux fins d'assurer le déroulement de ces élections;

ATTENDU que les membres du conseil d'administration sont d'avis qu'il est préférable que lesdits officiers d'élection ne soient pas des membres du conseil d'administration, mais plutôt des représentants de la permanence;

**CA-06-07-03**

Monsieur Normand Vachon appuyé par  
Monsieur Jean Perras

propose de nommer Monsieur Jean Hébert, directeur général de la CRÉO, à titre de président d'élection pour les élections devant se tenir au cours de la présente séance.

Et de nommer Madame Francine Lamarche, secrétaire de direction à la CRÉO, à titre de scrutatrice lors des élections devant se tenir au cours de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature pour la présidence.

**CA-06-07-04**

Monsieur Jean Perras appuyé par  
Madame Christine Émond-Lapointe

propose Monsieur Marc Carrière, président sortant pour le poste de président.

Après avoir demandé s'il y a d'autres candidatures, le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

Le président d'élection demande à Monsieur Marc Carrière s'il accepte sa nomination.

Monsieur Marc Carrière accepte sa nomination.

Le président d'élection déclare Monsieur Marc Carrière élu par acclamation au poste de président pour une période de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature pour la vice-présidence.

**CA-06-07-05**

Monsieur Normand Vachon appuyé par  
Madame Louise Poirier

propose Madame Paulette Lalande, vice-présidente sortante pour le poste de vice-présidente.

Après avoir demandé s'il y a d'autres candidatures, le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

Le président d'élection demande à Madame Paulette Lalande si elle accepte sa nomination.

Madame Paulette Lalande accepte sa nomination.

Le président d'élection déclare Madame Paulette Lalande élue par acclamation au poste de vice-présidente pour une période de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature pour le trésorier.

**CA-06-07-06**

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par  
Monsieur Robert Bussière

propose Monsieur Aurèle Desjardins, trésorier sortant pour le poste de trésorier.

Après avoir demandé s'il y a d'autres candidatures, le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

Le président d'élection demande à Monsieur Aurèle Desjardins s'il accepte sa nomination.

Monsieur Aurèle Desjardins accepte sa nomination.

Le président d'élection déclare Monsieur Aurèle Desjardins élu par acclamation au poste de trésorier pour une période deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suite aux élections, la présidence est de nouveau assurée par le président, Monsieur Marc Carrière.

## 5.- **RAPPORT DU PRÉSIDENT**

a) Activités :

- Annonce par le Premier ministre du Québec, Monsieur Jean Charest de la mise sur pied du Fonds FIER Soutien pour l'Outaouais le 27 mars dernier à la Maison du Citoyen et par la suite le Premier ministre a rencontré les membres du conseil d'administration.
- Allocution et participation du président lors de la journée de discussion de l'Université rurale québécoise le 21 avril 2006 à l'Université du Québec en Outaouais ayant pour titre « Bâtir une solidarité rurale-urbaine en Outaouais ».
- Discussions avec le bureau du ministre Henri-François Gauthier sur le déploiement de Services Québec dans les municipalités de Papineauville, Campbell's Bay, Maniwaki et dans la ville de Gatineau. Une phase II sera éventuellement mise en œuvre dans la MRC des-Collines.
- Séance de clôture du FIER Soutien le 10 mai dernier afin de procéder aux signatures légales.
- La prochaine Table Québec-Régions aura lieu le 25 mai 2006 à Québec.

b) Session de travail des membres du conseil d'administration le 29 mai 2006 :

Le président rappelle aux membres que la session de travail du 29 mai prochain aura lieu à l'Université du Québec en Outaouais au Centre de recherche en technologies langagières.

c) Dépôt de l'entente signée concernant la mise en œuvre du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts :

Le président dépose pour information l'entente signée avec le ministre Pierre Corbeil le 29 mars 2006 concernant la mise en œuvre du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts.

d) Dépôt de l'entente signée concernant la mise en œuvre du Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier :

Le président dépose pour information l'entente signée avec le ministre Pierre Corbeil le 29 mars 2006 concernant la mise en œuvre du Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier.

e) Évaluation du directeur général :

Le président informe les membres que la Conférence régionale des élus doit procéder à l'évaluation du directeur général. Le président mentionne que cette évaluation doit être faite avant la fin mai et les membres du Conseil d'administration seront consultés. L'évaluation du directeur général sera à l'ordre du jour de la session de travail du conseil qui aura lieu le 29 mai prochain.

**CA-06-07-07**

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par  
Monsieur Jean Perras

propose de mandater le comité administratif, soit Messieurs Marc Carrière et Aurèle Desjardins ainsi que Madame Paulette Lalonde pour procéder à l'évaluation du directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

a) Activités :

- Suite à la séance de signatures légales du Fonds Soutien Outaouais, le 10 mai dernier, il reste à finaliser le financement et une partie de l'aspect légal du dossier. La formation du conseil d'administration a été faite et le directeur général de la CRÉO a été nommé président du CA. La sélection du coordonnateur du Fonds suit son cours et sera entériné par le CA du Fonds soutien Outaouais. Le Fonds devrait être opérationnel en mai 2006.
- Le directeur général mentionne aux membres qu'il a été élu président du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. Cette nomination est à titre personnel et elle fera l'objet d'une implication bénévole de sa part. Ce n'est pas une fonction politique, il présidera essentiellement les séances du conseil. La fonction politique et de représentation relève du Président directeur général de l'Agence.
- Lors de la Table Québec Régions Technique du 4 avril dernier, Il y a eu rencontre entre le ministère du Transport du Québec, le ministère des Affaires municipales et des Régions et les directeurs généraux des CRÉ. Une proposition de création d'une Table sur le transport collectif en milieu rural a été déposée et acceptée. Cette table vise, entre autres, à assurer un financement récurrent aux projets et initiatives de transport collectif en milieu rural dans les régions du Québec. À cette Table siègera, entre autres, la FQM, les commissions scolaires et divers partenaires invités.

Il est demandé que l'Union des municipalités du Québec siège sur ce comité national.

**CA-06-07-08**

Monsieur Marc Bureau appuyé par  
Monsieur Jean Perras

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande que l'Union des municipalités du Québec siège sur le comité national du transport collectif en milieu rural.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) Adoption de l'évolution des dépenses au 28 février 2006 :

Le président demande au directeur général, Monsieur Jean Hébert de présenter l'évolution des dépenses au 28 février 2006.

**CA-06-07-09**

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par  
Madame Louise Poirier

propose d'adopter l'évolution des dépenses au 28 février 2006, telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) 1 Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2005-2006 :

Le président demande au directeur général de présenter aux membres le tableau du Fonds de développement régional (FDR) et des ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2005-2006 à la CRÉO.

- 2 Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2006-2007 :

Le président demande au directeur général de présenter aux membres le tableau du Fonds de développement régional (FDR) et des ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2006-2007 à la CRÉO.

- d) Adoption de l'évolution des dépenses de la Table Jeunesse Outaouais au 28 février 2006 et tableau des projets FRIJ et AJS :

Le président demande au directeur général, Monsieur Jean Hébert de présenter l'évolution des dépenses de la Table Jeunesse Outaouais au 28 février 2006 et présente aux membres le tableau des projets du Fonds régional d'Investissement jeunesse (FRIJ) et du Fonds Action jeunesse structurante (AJS).

**CA-06-07-10**

Madame Llise Waters appuyée par  
Monsieur Normand Vachon

propose d'adopter l'évolution des dépenses de la Table Jeunesse Outaouais au 28 février 2006 ainsi que l'état de situation des projets FRIJ et AJS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) Revue de presse :

Le directeur général présente les activités de communication de la CRÉO.

f) Modernisation des installations sportives et récréatives :

ATTENDU l'annonce gouvernementale de la création d'un « *Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique* » doté entre autres d'une enveloppe de 24 millions par année dédiée à la restauration et au développement des infrastructures récréatives et sportives;

ATTENDU que l'état de désuétude des équipements de l'Outaouais requiert des interventions majeures pour assurer la sécurité et la qualité de la pratique par les citoyens et les citoyennes des municipalités du milieu rural et urbain;

ATTENDU le déficit important d'installations sportives et récréatives en Outaouais et la capacité de payer restreinte du milieu pour répondre à la demande d'implantation d'installations répondant aux nouveaux besoins;

ATTENDU que l'accessibilité à des équipements sécuritaires et de qualité sur l'ensemble du territoire est un déterminant essentiel pour la pratique de saines habitudes de vie et contribue à une meilleure santé de nos communautés;

ATTENDU qu'historiquement la région de l'Outaouais a été défavorisée dans le développement d'infrastructures récréatives et sportives;

ATTENDU que l'Outaouais se distingue par son diagnostic de la situation, la reconnaissance de la problématique par les acteurs du milieu et est prête à agir à court terme;

ATTENDU la volonté gouvernementale à reconnaître la région comme acteur de premier plan en matière de développement;

ATTENDU que dans sa réponse préliminaire, du 15 mars 2006, en regard des orientations gouvernementales proposées par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à la Table Québec-Régions, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demandait au ministre Jean-Marc-Fournier une ouverture à régionaliser davantage l'enveloppe loisir et sport de son ministère;

**CA-06-07-11**

Monsieur Normand Vachon appuyé par  
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) demande au gouvernement québécois qu'une part significative du « *Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique* » soit allouée aux régions du Québec afin qu'elles puissent la gérer et l'investir de manière efficace et cohérente et en liens avec les priorités locales et régionales sans pour autant pénaliser le projet prioritaire pour l'Outaouais du Complexe sportif de la ville de Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.- DÉPÔT DU BILAN FINAL DE L'ENTENTE CADRE 2000-2005**

Le président demande au directeur général de présenter le bilan final de l'entente cadre de développement de la région de l'Outaouais 2000-2005. Ce dernier mentionne que le bilan préliminaire avait déjà été déposé lors d'un précédent conseil d'administration. Ce bilan final a permis d'identifier les réalisations, les actions à compléter, celles à abandonner et les nouveaux enjeux pour la région de l'Outaouais. Le présent bilan a fait l'objet de consultations auprès de nos partenaires régionaux. Ce document a servi d'assises à

l'élaboration du nouveau cadre stratégique préliminaire qui fera l'objet des consultations territoriales au cours des prochaines semaines.

Le directeur général mentionne que le document est déposé au conseil d'administration pour que celui-ci prenne connaissance du travail qui a été réalisé. L'objectif visé par ce travail n'était pas de faire un bilan pour un bilan mais plutôt d'alimenter les réflexions portant sur l'élaboration de nos nouvelles orientations stratégiques 2006-2011 pour l'Outaouais. Ultimement, les membres trouveront ces nouvelles orientations dans le cadre stratégique préliminaire 2006-2011.

Monsieur Jean Perras félicite la permanence pour le travail réalisé et souhaite qu'il soit bonifié par une synthèse et un portrait sommaire de la région. Les membres du conseil mentionnent que si on identifie les partenaires, il faudrait toujours les identifier par leurs noms respectifs.

## **8.- PLAN QUINQUENNAL**

a) Cadre stratégique préliminaire et calendrier des consultations territoriales :

Le directeur général informe les membres que suite au dernier conseil d'administration, il y a eu des modifications d'effectuées au cadre stratégique préliminaire et il dépose le calendrier des consultations territoriales.

Il mentionne qu'il y aura présentation et échanges sur le cadre stratégique auprès des membres du conseil d'administration au début de l'après-midi.

## **9.- PROJET DE PLAN DE COMMUNICATION DE VISIBILITÉ ET FORMATION D'UN COMITÉ DE TRAVAIL**

Le directeur général rappelle aux membres qu'à son entrée en fonction, le conseil d'administration avait demandé un plan de communication de visibilité pour la CRÉO.

ATTENDU le plan 2005-2006 de la CRÉO et la volonté du conseil d'administration de développer un plan de communication et de visibilité annuel;

ATTENDU le dépôt actuel du document de travail à cet effet;

**CA-06-07-12**

Monsieur Denis Dubé appuyé par  
Madame Lise Waters

propose de former un comité de travail composé de Mesdames Louise Poirier et Christine Émond-Lapointe ainsi que de Monsieur Jean Perras ayant pour but de bonifier et valider ce document de travail et que les travaux du comité débutent après le lac-à-l'épaule du 29 mai 2006.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

## **10.- COMMISSIONS RÉGIONALES – RAPPORT D'ACTIVITÉS**

b) Développement social et santé, Monsieur Pierre Rondeau :

Monsieur Pierre Rondeau, président de la commission régionale Développement social et Santé fait un résumé des activités de la commission et dépose deux recommandations des membres de la commission.

Lors de la dernière réunion de la Commission régionale *Développement social et Santé* tenue le 27 mars dernier, les membres ont décidé de soumettre deux recommandations aux membres du conseil d'administration de la CRÉO afin d'officialiser leurs positions à l'égard de sujets déjà soulignés à des réunions antérieures du conseil d'administration. Les deux sujets traités sont la représentation de la société civile au sein du conseil d'administration de la CRÉO et le transport collectif en milieu rural dans la région de l'Outaouais.

Les membres de la Commission demande aux membres du conseil d'administration que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais applique les principes d'égalité et de parité des femmes pour choisir les représentant(e)s de la société civile au sein de son conseil d'administration et qu'elle réserve un siège à un(e) représentant(e) du réseau de la santé et des services sociaux, élu(e) par le biais d'un collège électoral, parmi les représentants de la société civile de son conseil d'administration.

Les membres de la Commission demandeNT également aux membres du conseil d'administration que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais supporte le Regroupement des transports collectifs de l'Outaouais dans le cadre de ses démarches afin d'assurer le financement à long terme du service de transport collectif en milieu rural dans la région de l'Outaouais.

Les membres du conseil d'administration aborderont la question de la représentation de la société civile lors de leur rencontre du 29 mai prochain. Pour ce qui est du transport collectif en milieu rural, la direction générale continuera son travail visant à assurer un financement récurrent pour ces projets.

b) Culture et Loisir, Madame Lise Waters.

Madame Lise Waters, présidente de la commission régionale Culture et Loisir fait un résumé des activités de la commission.

c) Éducation, Recherche et Science, Madame Paulette Lalande :

Madame Paulette Lalande, présidente de la commission régionale Éducation, Recherche et Science fait un résumé des activités de la commission et dépose deux lettres adressées au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La première est la réponse préliminaire de la CRÉO en regard des orientations gouvernementales proposées à la Table Québec-Régions du 9 février 2006 et son accusé réception.

La deuxième est une invitation au ministre à rencontrer la Table Éducation Outaouais « élargie » et Madame Lalande espère avoir une réponse favorable.

d) Développement économique, Tourisme et Emploi, Monsieur Aurèle Desjardins :

Monsieur Aurèle Desjardins, président de la commission régionale Développement économique, Tourisme et Emploi fait un résumé des activités de la commission et dépose un projet de résolution.

ATTENDU la mise en place des cinq commissions régionales, dont la *Commission Développement économique, Emploi et Tourisme*;

ATTENDU la Loi 34, qui vise à assurer une représentation équitable des jeunes dans les décisions qui les concernent, notamment au niveau du développement;

ATTENDU que la Table Jeunesse Outaouais (TJO), ayant comme mission d'impliquer les jeunes dans les décisions qui les concernent, suggère monsieur Félix Bussièrès comme représentant jeunesse au sein de la Commission Développement économique, Emploi et Tourisme;

ATTENDU que le territoire du Pontiac, qui vit une crise économique majeure, n'a pas de représentant au sein de la *Commission Développement économique, Emploi et Tourisme*;

ATTENDU la résolution du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais (CRPMT) proposant les candidatures de Messieurs Robert Mayrand et de Richard Champagne en remplacement de Monsieur Michel Allard et de Madame Jocelyne Gadbois;

### **CA-06-07-13**

Monsieur Michel Allard appuyé par  
Madame Jocelyne Houle

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais nomme au sein de la *Commission Développement économique, Emploi et Tourisme*; monsieur Jean-Pierre Ledoux comme représentant du territoire du Pontiac, monsieur Robert Mayrand comme représentant du CRPMT et monsieur Félix Bussièrès comme membre jeune.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Jeffrey Mac Han, directeur régional du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation informe les membres que le ministre Bachand effectuera une tournée nationale et dès que la date pour l'Outaouais sera connue, il nous en fera part.

- e) Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Denis Côté :

Monsieur Denis Côté, président de la Commission Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable fait un résumé des activités de la commission.

Il mentionne que lors de la dernière réunion de la Commission régionale Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, tenue le 28 mars dernier, les membres ont décidé de soumettre une recommandation aux membres du conseil d'administration de la CRÉO afin d'initier avec les élus et les partenaires de la région, une démarche d'action régionale dans le dossier du traitement des matières résiduelles.

La Commission recommandait que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adhère à la proposition du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) sur la tenue d'une journée régionale d'information et de discussions sur l'élimination des déchets dans la région de l'Outaouais avec les élus et les partenaires de la région et ce d'ici la fin juin 2006 et que par conséquent la CRÉO mandate et supporte le CREDDO dans la réalisation de ce projet.

ATTENDU que les membres du conseil d'administration reçoivent favorablement la recommandation mais qu'ils la trouvent prématurée;

ATTENDU que la gestion des matières résiduelles est une responsabilité municipale et est un dossier majeur pour les quatre MRC et la ville de Gatineau;

ATTENDU que chacune des MRC et la ville de Gatineau sont responsables d'élaborer leur plan de gestion des matières résiduelles (PGMR);

ATTENDU que la question de la gestion des matières résiduelles a également des impacts sur l'ensemble de la région de l'Outaouais;

#### **CA-06-07-14**

Madame Lise Waters appuyée par  
Monsieur Jean Perras

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande à la Table des Préfets de l'Outaouais, qui inclue également la ville de Gatineau, d'étudier la question de la gestion des matières résiduelles et ses enjeux pour la région de l'Outaouais.

Que la Table des Préfets soit appuyée dans ses travaux par les responsables des PGMR de chaque MRC et de la ville de Gatineau et d'un représentant de la CRÉO;

Que la Table des Préfets fasse rapport à la CRÉO de l'avancement de ses travaux à l'automne 2006;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) Commission forestière régionale, Monsieur Marc Carrière :

Monsieur Marc Carrière, président de la Commission forestière régionale informe les membres du processus de sélection pour l'embauche du directeur de la commission.

- g) Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Benoît Gauthier, coordonnateur de la Table :

En l'absence de Monsieur Benoît Gauthier, Madame Anne-Marie Decelles coordonnatrice adjointe de la Table Jeunesse Outaouais fait un résumé des activités de la Table et présente la stratégie d'action jeunesse 2006-2009.

De plus, Madame Decelles dépose les actes du Forum Jeunesse 2005.

### **11.- FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)**

#### Projets :

- a) Musiqu'en Nous – édition 2006 :

ATTENDU que Musiqu'en Nous, pour être fidèle à son mandat, soutient la relève en leur dédiant la **Soirée Coups d'cœur**;

ATTENDU les efforts considérables faits par Musiqu'en Nous pour faire connaître la chanson francophone;

ATTENDU que ce projet reçoit l'appui de plusieurs municipalités de la Petite Nation et de nombreux commanditaires en plus de susciter la participation de dizaines de bénévoles;

ATTENDU que cette manifestation culturelle est un outil promotionnel faisant rayonner la région à l'échelle nationale;

## CA-06-07-15

Madame Paulette Lalande appuyée par  
Monsieur Normand Vachon

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), un montant maximal de 25 000 \$ pour la réalisation de l'Édition 2006 de Musiqu'en Nous.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### b) Groupe régions Q-WEB :

ATTENDU que le Q-WEB a le mandat de rendre disponible, dans chacune des régions intéressées, son expertise afin de favoriser l'exportation des produits du bois;

ATTENDU que le Q-WEB créera un nouveau groupe régions à l'intérieur de sa structure organisationnelle pour venir en appui aux initiatives régionales de développement de marchés extérieurs pour les produits du bois;

ATTENDU que le projet vise à soutenir les organismes régionaux déjà en place et qu'il ne vise pas à créer de nouvelles structures régionales, à effectuer un transfert de responsabilités ou encore à soutenir financièrement l'embauche de personnel dans ces organismes;

ATTENDU que le projet vise à une coopération et une coordination accrue de même que des économies d'échelle entre les régions;

ATTENDU que le projet prévoit la création d'un groupe régions au sein du Q-WEB. Ce groupe sera composé de :

- Un représentant désigné de chaque groupe sectoriel du Q-WEB (membres industriels)
- Un représentant du gouvernement du Québec et, s'il y a lieu, du gouvernement du Canada
- Directeur général du Q-WEB et le directeur du groupe régions
- Un représentant de chacune des CRÉs participantes, pouvant être accompagné d'un organisme désigné oeuvrant sur son territoire;

ATTENDU que le Q-WEB s'engage à :

- Former le répondant dit de première ligne sur les notions de base de l'exportation des produits du bois ainsi que sur les services et les outils offerts par le Q-WEB;
- Soutenir l'élaboration d'un diagnostic régional qui permettra dans un premier temps d'identifier les besoins et qui par la suite permettra d'élaborer un plan d'action régional pour l'exportation des produits du bois;
- Proposer un plan d'action consolidé avec une liste d'activités prioritaires. Certaines activités envisagées par le Q-WEB sont :
  - L'organisation et la réalisation de missions sectorielles de veille technologique et commerciale (ex. foires spécialisées)
  - La réalisation ou l'acquisition d'études de marché
  - L'accueil de missions d'acheteurs en provenance de l'étranger

- L'organisation et la réalisation de séminaires de transfert de connaissances en région sur des sujets sectoriels (ex. technologies, marchés)
- Les activités de maillage (match-making) avec des acheteurs étrangers;

ATTENDU que plus de dix CRÉ ont décidé d'adhérer au projet et qu'une cotisation annuelle de 5 000 \$ a été déterminée par les membres du groupe régions;

ATTENDU que la CRÉ identifiera un répondant dit de « première ligne » au sein de son organisation pour interagir avec le Q-WEB et les entreprises de transformation du bois de la région. Si elle le désire, la CRÉ pourra déléguer, à un organisme oeuvrant sur son territoire et ayant les ressources humaines et physiques ainsi que l'expérience nécessaire, le soutien aux entreprises de transformation des produits du bois de la région dans leurs démarches d'exportation;

ATTENDU que la CRÉ pourra utiliser les activités et les outils développés par le Q-WEB et le groupe régions pour soutenir les entreprises de transformation des produits du bois de la région dans leurs démarches d'exportation;

ATTENDU que les activités du groupe régions seront déterminées par le plan d'action consolidé selon les priorités et le budget du groupe régions;

ATTENDU qu'une CRÉ participante peut être mandatée, par le groupe régions, pour la réalisation d'activités si et seulement si elle accepte de le faire. Les dépenses supplémentaires encourues, sauf les salaires, seront assumées par le groupe régions;

ATTENDU que les CRÉS (50 000 \$/an) et le MRNF (300 000 \$/an) investiront plus de 700 000 \$ au cours des deux prochaines années dans ce projet;

ATTENDU que pour la région de l'Outaouais le répondant de première ligne sera : Monsieur Alain Thivierge, conseiller à l'exportation au CENTRE DE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES (CDET);

ATTENDU que pour participer à ce projet, la CRÉO doit adhérer au groupe régions du Q-WEB, payer une cotisation annuelle de 5 000 \$ et signer un protocole à cet effet;

#### **CA-06-07-16**

Monsieur Normand Vachon appuyé par  
Monsieur Robert Bussière

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) adhère au groupe régions du Q-WEB, que le directeur général soit mandaté pour signer le protocole d'entente et que la cotisation annuelle de 5 000 \$ soit prise à même le FDR – projets structurants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### c) Produits de la forêt – Plan régional d'action 2006-2010 :

ATTENDU que le projet de Plan régional d'action 2006-2010 pour la cible stratégique des produits de la forêt s'inscrit dans les priorités régionales d'action;

ATTENDU que le projet mobilise actuellement les principaux partenaires actifs dans le développement de ce secteur névralgique de l'activité économique et sociale de la région;

ATTENDU que les éléments de la stratégie et des actions qui en découleront seront intégrés dans le plan d'action 2006-2010 de la région;

ATTENDU que le projet présenté s'inscrit à l'intérieur de l'échéancier de réalisation du plan quinquennal de la région;

ATTENDU que le plan d'action favorisera l'adhésion et la coordination de l'action des gens d'affaires, des organismes de formation, de recherche et de l'ensemble des partenaires de la région;

ATTENDU que les résultats visés serviront de cadre de référence pour l'élaboration de l'entente de mise en œuvre du projet Accord avec le Gouvernement du Québec;

ATTENDU la volonté actuelle des partenaires de la région à s'associer au processus et aux étapes de réalisation du projet;

### **CA-06-07-17**

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par  
Madame Louise Poirier

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais accorde, au Centre de développement d'entreprises technologiques (CDET), un financement maximum de 10 000 \$ totalisant 23,3% du coût total estimé pour la réalisation du projet intitulé : Produits de la forêt - Plan régional d'action 2006-2010.

Par conséquent et considérant l'importance pour les partenaires d'instaurer un mécanisme de coordination pour assurer l'atteinte des objectifs visés, la CRÉO procédera à la création d'un comité de suivi du projet. Ce comité aura pour mandat de coordonner l'élaboration du plan d'action régional. Les membres du comité de travail seront notamment désignés parmi les organismes suivants : MDEIE, DEC, MRNF, CDET, AFO, IQAFF et de représentants industriels du comité de créneau Accord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Vallée Jeunesse – Volet « persévérance scolaire » :

ATTENDU la satisfaction des partenaires en regard des résultats de l'entente de services actuelle avec Vallée-jeunesse et leur désir de continuer ce partenariat pour les années subséquentes (2006-2007 et 2007-2008);

ATTENDU que la fermeture des points de services de Vallée-jeunesse au 28 avril 2006 entraînerait un arrêt de services prématuré auprès d'une clientèle en situation précaire;

ATTENDU que, suite à l'évaluation de l'entente spécifique 2002-2005, il fut démontré que ce service est essentiel et que la problématique est récurrente et que, conséquemment, le projet doit faire appel, dans le futur, à un financement récurrent pour assurer une offre de service adéquate à cette clientèle;

ATTENDU qu'en ce qui a trait aux années 2006-2007 et 2007-2008, le budget de même que la prestation des services seront révisés par les partenaires et l'organisme Vallée Jeunesse;

ATTENDU que la CRÉO n'a pas la mission ni la capacité financière de supporter le fonctionnement d'un organisme de façon récurrente et que c'est la position tenue par la permanence depuis la fin de l'entente spécifique 2002-2005 auprès de tous les partenaires ;

ATTENDU que la CRÉO et la Table Éducation Outaouais ont depuis travaillé ensemble en ce sens afin de trouver une alternative de financement récurrent;

ATTENDU que la contribution souhaitée de la Table Jeunesse Outaouais (TJO) ne sera connue que lors de son prochain conseil d'administration, soit le 3 mai 2006, et que la décision devra être entérinée par le conseil d'administration de la CRÉO, le 19 juin 2006;

#### **CA-06-07-18**

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par  
Madame Louise Poirier

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse à la Table Éducation Outaouais (TÉO), pour la réalisation du projet « Vallée-jeunesse – volet persévérance scolaire », une subvention minimale de 25 000 \$ et maximale de 55 000 \$ dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR). La contribution de la CRÉO sera ajustée en fonction du montant de la contribution financière de la Table Jeunesse Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### Entente spécifique :

- e) Programme d'aide à la jeune relève amateur en loisir culturel dans l'Outaouais :

ATTENDU que l'entente cadre de développement 2000-2005 comporte un objectif visant à prioriser une intervention en matière de développement du loisir culturel chez les jeunes;

ATTENDU que la culture et le développement des entreprises culturelles font partie des priorités de développement économique de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais;

ATTENDU que l'objectif premier de la cible stratégique *Amélioration de la qualité de vie par le loisir et le sport* comporte une action qui vise à assurer le développement de la jeune relève amateur en loisir culturel;

#### **CA-06-07-19**

Madame Paulette Lalande appuyée par  
Monsieur Jean Perras

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais accorde à l'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais (URLSO), une somme maximale de 14 050 \$ dans le cadre du Fonds de développement régional, volet Entente spécifique, pour réaliser l'Édition 2006-2007 du *Programme d'aide au développement de la jeune relève amateur en loisir culturel dans l'Outaouais*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 12.- VARIA

- a) Demande d'un moratoire sur l'installation d'un système de traitement avec désinfection par rayonnement ultraviolet suivi d'un rejet dans l'environnement :

ATTENDU que le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (c.Q-2, r.8) permet de rejeter, sous certaines conditions stipulées à la Section XV.5, l'effluent d'un système de traitement tertiaire directement dans l'environnement;

ATTENDU que le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a récemment approuvé de nouvelles technologies conformes pour un traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet dont l'effluent peut être rejeté en surface vers un fossé de rue ou un cours d'eau;

ATTENDU que la *Loi sur la qualité de l'eau* reconnaît ces rejets comme un contaminant dangereux ne devant jamais être en contact direct ou indirect (via des animaux) avec des humains;

ATTENDU que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) est préoccupée par les risques potentiels qui pourraient découler de ces autorisations pour la santé publique et l'environnement;

ATTENDU que deux lettres, datées du 9 novembre 2005 et du 2 mars 2006, furent adressées par la Municipalité de Chelsea au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, aux fins de souligner les principales préoccupations face à ces nouvelles autorisations;

ATTENDU qu'à ce jour, aucune réponse n'a été reçue suite à ces deux lettres;

ATTENDU que devant cette situation, le Principe de précaution doit servir à nous guider;

ATTENDU que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais juge impératif d'interdire l'implantation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet suivi d'un rejet en surface tel un fossé de rue, un marais, un lac, un étang ou un cours d'eau offrant un taux de dilution en période d'étiage inférieur à 1:300;

ATTENDU que cette interdiction doit s'appliquer tant aux résidences existantes qu'aux nouvelles constructions;

ATTENDU que cette interdiction a pour but de protéger la santé publique, l'environnement, l'intégrité du réseau hydrographique et la qualité de vie des résidents de nos municipalités;

ATTENDU que cette interdiction devrait prévaloir sur toutes les dispositions de même nature applicables au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (c. Q - 2, r.8);

ATTENDU que l'application du rayonnement ultraviolet pour le traitement des eaux usées nécessite un suivi rigoureux pour en assurer le bon fonctionnement, suivi pour lequel nos municipalités ne sont pas outillées;

## CA-06-07-20

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par  
Madame Paulette Lalande

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs d'émettre un moratoire sur l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet suivi d'un rejet dans l'environnement, autant pour les nouvelles constructions que pour les résidences existantes;

De plus, que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande que soient effectuées des études plus poussées sur la fiabilité de cette technologie avant d'obliger les municipalités à émettre des autorisations de rejeter dans l'environnement l'effluent des systèmes de traitement d'eaux usées des résidences isolées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Acériculture :

Madame Louise Poirier rappelle aux membres qu'il y a toujours un moratoire sur le sirop d'érable et que les acériculteurs produisent que 5% de leur potentiel et elle aimerait que le gouvernement lève ce moratoire afin de favoriser la production et la commercialisation régionale de sirop.

### 13.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Gilles Hébert, directeur de la Corporation des transports adaptés et collectifs de Papineau remercie sincèrement la CRÉO, aux noms des utilisateurs qui sont des gens démunis, pour la subvention qui leur a été attribuée et il se réjouit de la création de la Table Québec-Régions sur les transports collectifs en milieu rural.

### 14.- PRÉSENTATION DU PROJET DES ROMAINS... CHEZ LES GAULOIS DE LA MRC PAPINEAU

Madame Kathie Deschambault, coordonnatrice de Place aux Jeunes de Papineau appuyée par Madame Francine St-Jean, directrice générale du Carrefour Jeunesse Emploi de Papineau fait la présentation du projet Des Romains... chez les Gaulois.

### 15.- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Étant donné que les points à l'ordre du jour sont épuisés le président lève l'assemblée à 12h25.